

Évolutions monétaires – France • Novembre 2017

La croissance des dépôts monétaires reste très forte

La croissance des ressources monétaires résidentes reste très forte. Elle diminue cependant un peu pour revenir à son niveau moyen de l'année (+ 6,9 % en rythme annuel en novembre, après + 7,5 % en octobre et + 7,0 % en moyenne sur les 12 derniers mois).

Cette légère décélération est due aux dépôts à vue (+ 13,0 %, après + 13,9 %) des entreprises comme des ménages, et à la chute de la collecte des OPC monétaires (- 0,5 % après + 2 %). En revanche les dépôts à terme et les comptes sur livrets accélèrent.

Compte tenu de la poursuite de la croissance des dépôts monétaires de non-résidents de la zone euro, en particulier des institutions financières non monétaires, l'augmentation de la composante française de l'agrégat M3 de la zone euro reste très vive (+ 8,3 %, après + 8,7 %).

France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (a)	Taux de croissance annuel (en %) (a)		
		nov-17	sept-17	oct-17
Dépôts à vue	922	15,6	13,9	13,0
= Ressources résidentes incluses dans M1	922	15,6	13,9	13,0
Dépôts à terme ≤ 2 ans	123	-4,0	0,5	2,0
+ Comptes sur livret	639	4,7	4,8	4,8
= Ressources résidentes incluses dans M2-M1	762	3,2	4,0	4,3
Titres d'OPC monétaires	274	6,8	2,0	-0,5
+ Pensions	24	33,1	14,9	26,0
+ Titres de créance ≤ 2 ans	59	-4,1	-11,1	-13,1
= Ressources résidentes incluses dans M3-M2	357	6,0	0,2	- 1,5
Total des ressources résidentes incluses dans M3	2 041	9,0	7,5	6,9
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	224	15,3	21,0	23,4
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	45	7,6	6,6	9,9
= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro	2 220	9,6	8,7	8,3

(a) Données cvs.

Source et réalisation : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES



Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à deux ans au plus comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaires.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours des effets ne résultant pas de transactions économiques, en particulier des corrections d'erreurs de classement, mais pas des effets de change.

